

Danemark



Position des femmes dans la prise de décision : **1.57/5**

Position socio-économique des femmes : **3/5**

Violences faites aux femmes : **2.75/5**

COMPRENDRE LE DANEMARK

En termes de prise de décision, le Danemark, tout comme ses voisins nordiques, est relativement bien classé pour ce qui est du nombre de femmes aux postes politiques, tout en n'ayant introduit aucune mesure législative dans ce domaine. Dans le secteur privé cependant, l'absence de mesures légales est en corrélation avec les piètres performances : on ne recense aucune femme présidente des grandes sociétés danoises cotées en bourse, et 16% seulement des membres des conseils d'administration sont des femmes.

Au Danemark, plus de 60% des femmes travaillent à plein temps, un résultat élevé que le pays partage avec la Suède et la Finlande. L'écart de rémunération entre les femmes et les hommes reste néanmoins dans la (haute) moyenne de l'UE (16%), tandis que 18,5% des femmes de plus de 65 ans sont exposées au risque de pauvreté.

En ce qui concerne le congé de maternité, le Danemark a une situation favorable : 18 semaines de congé, complètement rémunérées. Les 10 jours de congé de paternité sont également complètement rémunérés. Les chiffres en matière de garde d'enfant sont également bons. Selon l'OCDE, 65,7% des 0 à 2 ans et 91,5% des 3 à 5 ans trouvent une place dans les structures d'accueil. Les chiffres officiels de l'UE en matière de garde annoncent 77% des enfants de moins de 3 ans et 53% de ceux âgés de 3 ans à l'âge de la scolarité.

D'après l'Institut national de la santé publique, chaque année, près de 26 000 femmes entre 16 et 74 ans sont victimes d'actes de violence de la part d'un ex-partenaire ou partenaire actuel. Les chiffres sont cependant en baisse depuis 2000 (42 000). Enfin, on compte 0,61 places en refuge pour 10 000 habitant-e-s ouvertes aux femmes victimes de la violence.

TENDANCES :



En 2011, le gouvernement danois a inauguré un institut national d'égalité de traitement de genre pour les femmes et les hommes, chargé de venir en aide aux victimes de discrimination, d'élaborer des études et des projets indépendants, et de proposer des recommandations au parlement danois. Il est encore trop tôt pour estimer les effets du travail de cet institut qui, malheureusement, est doté d'un budget limité.

La même année, le Danemark élisait sa toute première femme Premier ministre. Par ailleurs, le gouvernement a adopté en 2012 une législation concernant les femmes dans les conseils d'administration : 1100 des plus importantes sociétés danoises doivent adopter des cibles pour améliorer la représentation des femmes, il s'agit des mesures strictement volontaires. Le gouvernement danois envisage également de voter une loi sur le partage du congé parental entre les mères et les pères.



On peut dégager deux principales tendances au Danemark : d'une part le travail en faveur des droits des femmes stagne, en particulier au niveau de la législation, d'autre part, le financement des ONG ainsi que des organismes institutionnels pour l'égalité des droits laisse à désirer. Les bonnes intentions du gouvernement de centre-gauche, élu en septembre 2011, doivent encore se concrétiser.

L'intégration de la dimension de genre (gender mainstreaming) n'a pas été effectuée efficacement et est rarement utilisée comme outil de promotion de l'égalité. L'intégration de la dimension de genre dans les réformes fiscales a également été retardée.

Points phares

39%

de femmes au parlement et ministres séniors



Aucune femme à la présidence d'une grande entreprise

77%

des enfants de moins de trois ans en crèche

100%

des personnes âgées dépendantes peuvent intégrer des structures d'accueil

18

semaines de congé de maternité et 2 semaines de congé de maternité, toutes rémunérées à 100%

Plan d'action national sur des formes spécifiques de violence envers les femmes, sans analyse de genre